Envoyé en préfecture le 26/02/2024
Reçu en préfecture le 26/02/2024
Publié le
ID : 057-215706474-20240215-1502DELIB4-DE

République Française
Département de la Moselle

Ville de Serémange-Erzange

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU QUINZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT QUATRE A 18H30

Nombre des Membres du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des Membres en fonction : 25

Nombre des Membres qui ont assisté à la séance : 21

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 25

Convoqués le : 7 février 2024

Approuvé :
Pour : 25

Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni au Grand Salon de l'Hôtel de Ville en séance publique
sous la présidence de M. Serge JURCZAK, Maire

Etaient présents : Mme Sylvie SASSELLA – M. Jean-Baptiste GORETTI – Mme Fanny MENTION – M. Serge TRUSCELLO - Mme Corinne SANTINON – M. Dominique DI MARCO - M. Pierre VASCO – Anne-Marie SECRETI – M. Alain SASSELLA – M. Serge CASTELLANI – M. Patrick METZGER - M. Christophe FERRY - Mme Béatrice DOEBLE – M. Abdelkarim KHACHEI – Mme Sabine BOSSI – Mme Nicole WEBER – Mme Joëlle GABURRO – M. Grégory MOCA - Mme Nicole PEREZ – M. Jean-Pierre JANUS

Absents ayant donnés pouvoir :
Mme DUMINY Concetta a donné procuration à Mme MENTION Fanny
M. OSTER Alain a donné procuration à M. TRUSCELLO Serge
M. CHIKH Ali a donné procuration à M. JURCZAK Serge
M. WOEFFLER Régis a donné procuration à Mme WEBER Nicole

Secrétaire de séance : M. FERRY Christophe

Délibération n°4 : Approbation du cahier des charges types des chasses communales de Moselle.

M. TRUSCELLO, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, de l'Environnement et de la Gestion des Cimetières expose au Conseil Municipal que la Commune dispose de deux chasses privées. ARCELOR et M. Jean-Claude SCHWARTZ chassent le gibier sur leur propriété. La Commune n'a conclu aucun bail de chasse avec un adjudicataire dans la mesure ou les zones urbaines et périurbaines ne le permettent pas. Le cahier des clauses des charges types prévoit que les baux sont signés pour 9 ans à savoir du 02 février 2024 au 1er février 2033. Le document retrace les procédures d'adjudication, le prix des locations ainsi que les cessions et résiliations.

M. TRUSCELLO, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, Environnement et gestion des Cimetières propose d'approuver le cahier des charges types des chasses de Moselle.

VU le CGCT,

Envoyé en préfecture le 26/02/2024
Reçu en préfecture le 26/02/2024
Publié le
ID : 057-215706474-20240215-1502DELIB4-DE

VU l'arrêté préfectoral n°2023 DDT SERAF UFC n°9 du 20 avril 2023 approuvant le cahier des charges types des chasses communales,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

APPROUVE le cahier des charges types des chasses communales.

Le Maire
Serge JURCZAK